

UZÈS | LE MAGAZINE MUNICIPAL

Etre fier d'Uzès et fier de l'être Jean-Luc Chapon

LA NOUVELLE PLACE DU
DUCHÉ A ÉTÉ INAUGURÉE



CULTURE | UZÈS EXPOSITION III A OUVERT SES PORTES

SOCIAL | LES MÛRIERS DEVIENNENT QUARTIER PRIORITAIRE

FESTIVITÉS | UN BEAU PROGRAMME ESTIVAL

SOMMAIRE

4 À 5 - EN BREF

- > Vote du budget 2024
- > Ouverture de la piscine municipale
- > Sacs jaunes
- > Travaux à la médiathèque
- > Environnement
- > Le marché d'Uzès sur TF1

6 À 7 - ENVIRONNEMENT

- > Des actions en faveur de l'écologie

8 À 13 - TRAVAUX

- > Le quartier Pompidou sort de terre
- > Les places du Duché et de la Marquise de Crussol ont été inaugurées
- > Du changement pour les archives municipales
- > Point de situation des chantiers en cours

14 À 15 - URBANISME

- > Zoom sur la fondation du patrimoine
- > Rappel concernant les travaux au coeur du Site Patrimonial Remarquable

16 À 17 - CULTURE

- > Uzès Exposition III a ouvert ses portes

18 À 19 - PATRIMOINE

- > Un morceau d'histoire dévoilé
- > Un nouvel autel à la cathédrale

20 - POLITIQUE DE LA VILLE

- > Le quartier des Mûriers devient quartier prioritaire

21 - JUMELAGE

- > 40 ans de jumelage avec Schriesheim

22 À 23 - FESTIVITÉS

- > Grand succès pour la Journée Champêtre
- > Festival La Maison Danse, un succès qui continue

24 À 31 - À VENIR

- > Un 14 juillet festif se prépare
- > Foire aux Antiquités et à la Brocante
- > Le Festival Tutti Quanti est de retour
- > Les Mardis Nocturnes enchantent Uzès
- > Le Festival d'été des Nuits Musicales
- > La Fête Votive, l'incontournable de l'été
- > Les Electros vont faire bouger Uzès
- > 10^{ème} édition pour Uzès en Scène
- > Plus d'évènements à venir

RETROUVEZ LA VILLE D'UZÈS SUR
FACEBOOK | INSTAGRAM | YOUTUBE



UZES.FR



JEAN-LUC CHAPON, MAIRE D'UZÈS

En espérant que l'été soit enfin arrivé après deux mois maussades, la lecture de ce magazine municipal vous permettra de passer en revue les manifestations de l'été uzétien.

Vous trouverez aussi un petit résumé des manifestations du printemps ainsi que des grands travaux réalisés ces derniers mois. Je ne citerai que les places du Duché et de la Marquise de Crussol d'Uzès pour lesquelles nous recevons de très nombreuses félicitations ainsi que l'aménagement du quartier Pompidou qui prend forme avec la réalisation par la CCPU de la piscine couverte et prochainement avec le déménagement de l'école Sainte Anne et la création d'une aire pour les camping-cars. De nouvelles habitudes et de nouveaux comportements ont été demandés aux riverains de la place du Duché que nous tenons à remercier car tout se passe admirablement dans un total respect de l'environnement que nous avons créé.

Le mois d'avril a aussi été le mois du vote du budget 2024 pour lequel encore une fois les conseillers municipaux ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, ce qui est primordial par les temps qui courent. Cela nécessite une gestion rigoureuse pour tenir compte des différents coûts et charges qui ne cessent d'augmenter et que la Mairie doit assumer. Je remercie pour cette gestion l'ensemble des services administratifs et techniques pour leur implication au service des Uzétiens.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel été à toutes et à tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL Chapon', written in a cursive style.

EN BREF

VOTE DU BUDGET 2024

Suite au vote du budget 2024, la ville d'Uzès continue sur la lignée et n'augmentera pas les impôts pour la 13^{ème} année consécutive.

Les montants des subventions communales versées aux associations ont également été votés. Parmi les subventions versées, 30 000€ à l'ESPU (Entente sportive pays d'Uzès), 25 000 € au RCU (Rugby Club Uzétien) , 20 000€ au Comité des Fêtes, 10 000€ au Comité de Jumelage, 60 000€ aux Nuits Musicales, 45 000€ au Festival Danse, 30 000€ au Cinéma Le Capitole...

Retrouvez toutes les subventions attribuées sur uzes.fr

OUVERTURE DE LA PISCINE

La piscine municipale d'Uzès a rouvert ses portes ! Fraicheur, baignade et farniente attendent les parents et les enfants durant toute la saison estivale.

Comme chaque année, des cours d'aquagym sont proposés (du 7 juillet au 28 août) ainsi que des cours d'initiation et de perfectionnement. Des cours de natation collectifs pour les enfants à tarifs préférentiels auront aussi lieu pour permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre.

Pour en savoir plus vous pouvez contacter la piscine au 04 66 01 18 32.



SACS JAUNES

Depuis le 18 mars, Uzès a passé le cap de la collecte en porte à porte des emballages en optant pour les sacs jaunes. Plusieurs réunions d'information ont eu lieu afin de prévenir les usagers et de leur expliquer les détails de cette nouveauté.

Pour retirer vos sacs jaunes, des permanences ont été mises en place à l'accueil de la mairie durant certains samedis de l'année :

- > Samedi 6 et 20 juillet de 8h à 12h
- > Samedi 3 et 17 août de 8h à 12h
- > Samedi 7 et 21 septembre de 8h à 12h
- > Samedi 5 et 19 octobre de 8h à 12h
- > Samedi 2 et 16 novembre de 8h à 12h
- > Samedi 7 et 21 décembre de 8h à 12h

TRAVAUX À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque d'Uzès est fermée jusqu'au 31 décembre 2024 en raison d'importants travaux. La réfection et la végétalisation du toit terrasse seront réalisées ainsi que des travaux énergétiques.

Pendant cette période, un click and collect sera mis en place dès le mardi 2 juillet, dans les locaux du Pole d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), situé au 2 rue Joseph Lacroix à Uzès.

De ce fait, le Fonds patrimonial (fonds ancien, local, Gide, les livres d'artistes, la presse ancienne etc.....) ne sera pas accessible du 24 juin au 31 décembre.



ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du programme "Zéro phyto", la municipalité poursuit son engagement dans une démarche raisonnée et écologique de gestion des espaces verts avec une nouvelle convention autorisant l'éco-pâturage dans la vallée de l'Eure à Vincent Serrano éleveur de moutons et taureaux, à Sanilhac-Sagriès. Une centaine de moutons ont donc investi les lieux vers la mi-avril.

Une action qui a pour but de favoriser la biodiversité en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement (conservation de la flore, préservation des insectes, fertilisation naturelle des sols...)



VINCENT SERRANO ET JACQUES CAUNAN

LE MARCHÉ D'UZÈS SUR TF1

Au début du mois de juin, TF1 est venu tourner un reportage sur le marché d'Uzès et son organisation pour l'émission "Sept à Huit".



Une belle mise en valeur pour notre cité ducale et son marché historique et incontournable tant pour les touristes que pour les locaux.



**La diffusion a eu lieu le dimanche 30 juin dans l'émission "Sept à Huit Life".
À voir et à revoir sur le site de TF1.**

ENVIRONNEMENT

DES ACTIONS EN

FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE

La municipalité poursuit ses nombreuses actions en faveur de l'écologie et du développement durable. En effet, l'ensemble des projets et l'ensemble du budget prennent en compte les problématiques actuelles liées aux changements climatiques et à l'écologie.

LES DIFFÉRENTS AXES EN FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE

AXE 1 : L'AIR

- Interdiction des produits contenant des formaldéhyde et COV dans nos marchés publics
- Emploi de produits d'entretien certifiés "Ecocert"
- Matériel de nettoyage des rues norme ISO 14001 "Management environnemental" ou Euro6
- Installation de capteur CO2 dans les écoles, surventilation nocturne

AXE 2 : ALIMENTATION ET AGRICULTURE DURABLE

- Nouveau marché de fourniture des repas des écoles "Les cuisines de l'Uzège", respect de la loi Egalim, critère d'attribution favorisant les produits bio et locaux
- Création de jardins familiaux permettant l'accès à faible coût à des parcelles potagères

AXE 3 : BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

- Fauchage raisonné
- Taille raisonnée directive SRPV
- Revégétalisation des espaces urbains
- Plantation de végétaux adaptés au climat, intégration de plantes mellifères
- Mise en place du RLP (règlement local de publicité) pour améliorer la qualité paysagère des entrées de ville

AXE 4 : CLIMAT

- Réduction des îlots de chaleur par la mise en œuvre de matériaux à l'albédo élevé notamment dans les lieux suivants : Tour du duché, Place de la Marquise de Crussol, parking du refuge, parking des muriers...
- Plantation systématique d'arbres de hautes tiges lors des réaménagements d'espaces urbains

AXE 5 : CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

- Rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Macé, réduction de 60% des consommations d'énergie primaire
- Programme de rénovation énergétique de l'école du Pas du Loup, objectif de réduction de 60% des consommations d'énergie primaire
- Rénovation énergétique des bureaux, services techniques, urbanisme, archives

AXE 6 : RESSOURCE EN EAU

- Campagnes de recherche de fuites, de remplacement des réseaux vétustes et des compteurs individuel, sectorisation, contrôle débit de nuit...
- Suppression des produits phytosanitaires depuis 2016 Label "Terre saine" depuis 2021 »
- Mise en place REUT (Réutilisation des Eaux Usées) pour le lavage des rues, hydrocurage, l'arrosage des espaces verts...

- Plantations de végétaux adaptés au climat et paillage des sols pour réduire le besoin d'arrosage
- Désinfection et dératisation des réseaux avec des produits bio (agrément Certibiocide) pour éviter les rejets de produits chimiques au milieu naturel
- Fontaines de ville mises en circuit fermé ou sur programmation
- Désimperméabilisation des sols et noues paysagères pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie

AXE 7 : ECONOMIE CIRCULAIRE ET DÉCHETS

- Application par anticipation de la loi Agéc et Climat et Résilience : taux de recyclabilité des produits, produits issues du recyclage de matières premières, réemploi... (marché Panneau Pub, Panneaux de signalisation, achat de fournitures propreté)
- Campagne de sensibilisation au ramassage des déchets et des mégots
- Installation de composteurs collectifs
- Collecte des encombrants en partenariat avec le centre social de St Quentin la Poterie et l'ARRU

AXE 8 : ÉNERGIES

- Remplacement des chaudières gaz par des pompes à chaleur de dernière génération (Mairie, Groupe scolaire, projet Ecole du pas du Loup)
- Remplacement des éclairages publics et abaissement nocturne (CPE 2016/2026) entraînant une réduction des consommations de 64%

AXE 9 : FORÊT

- Programme d'entretien des espaces boisés, remplacement progressif des résineux par des espèces moins sensibles aux feux, augmentation de la diversité des espèces
- Mise en place depuis plusieurs années de l'éco pâturage

AXE 10 : INTÉGRATION ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

- Mise en œuvre systématique dans nos marchés de critères environnementaux, Charte "Ville saine", charte chantier propre, charte environnementale
- Réalisation d'études environnementales et études d'impacts sur tous les projets en zone non urbanisée

AXE 11 : MOBILITÉS ET TERRITOIRES

- Création de zones de stationnements gratuits en périphérie de la ville pour inciter aux mobilités douces.
- Mise en place de racks à vélos
- Programme de déploiement de pistes cyclables (en lien avec la CCPU)
- Achat de véhicules électriques pour les services
- Mise en place de bornes de recharge

AXE 12 : URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Principaux axes du PADD : réduction de la consommation d'espace de 50%, anticiper l'évolution des aléas naturels, protéger et renforcer les cœurs de nature en ville, pérenniser l'activité agricole
- Mise en place d'une cartographie ENR, zones favorisant l'implantation d'installations de production d'énergie renouvelable en dehors des zones naturelles protégées et hors champ de visibilité avec les monuments historiques
- Mise en place du permis de végétaliser





LE QUARTIER POMPIDOU SORT DE TERRE

Le quartier Pompidou commence sa métamorphose depuis quelques mois avec le début des travaux. Cette nouvelle zone à proximité du centre-ville accueillera à terme plusieurs espaces qui ont pour but de faciliter la vie des usagers et de renforcer l'attractivité de la ville :



BÉRENGÈRE NOGUIER, DENIS BOUAD, FABRICE VERDIER ET JEAN-LUC CHAPON

> Construction d'une piscine intercommunale au coeur d'un complexe moderne. Celui-ci comprendra un bassin principal de 25 mètres sur 12,5 mètres avec 4 lignes d'eau, un bassin d'apprentissage de 80 m² et des jeux d'eau extérieurs.

Cette future piscine a pour objectif d'offrir aux habitants du Pays d'Uzès un lieu de natation moderne et écologique.

Les premières pierres ont été posées récemment en présence de Mr le Maire, Jean-Luc Chapon, Mr Verdier, Président de la CCPU et Denis Bouad, sénateur du Gard.

**L'OUVERTURE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE
EST PRÉVUE D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2025**

> Délocalisation de l'école Sainte Anne, dont les locaux actuels, en centre-ville, sont inadaptés et ne répondent plus aux normes de sécurité. L'objectif est double, permettre un accueil des enfants dans les normes d'un bâtiment neuf et garantir des conditions d'accès conformes aux usagers de l'école et désengorger les abords du site actuel en centre-ville.

> Aménagement d'un parking de stationnement et d'un local deux roues afin de renforcer l'offre de stationnement des véhicules légers, à proximité d'équipements existants (Ombrière, stade, arènes, collège) et structurants (piscine intercommunale, école) et en entrée de ville dont l'accès sera assuré par des cheminements doux pour piétons et vélos.

> Création d'une aire de stationnement et de service pour une trentaine de camping-cars.



Avant de commencer les travaux du bâti, la commune a réalisé d'important travaux de viabilisation et a du réaliser la création de la voie de desserte.



FABRICE VERDIER, JÉRÔME BONET ET JEAN-LUC CHAPON

VISITE DU PRÉFET

Le 16 février dernier, Mr le Préfet du Gard, Jérôme Bonet est venu à la rencontre de nos élus (Mr le Maire, Jean-Luc Chapon et Fabrice Verdier président de la Communauté de Communes) pour constater l'avancée des travaux en cours dont la piscine intercommunale et le quartier Pompidou.

Il a également été voir les autres chantiers en cours notamment l'ancien Évêché, la zone des Sablas puis l'Ombrière pour terminer.



LES PLACES DU DUCHÉ ET DE LA MARQUISE DE CRUSSOL ONT ÉTÉ INAUGURÉES

Suite à plusieurs mois de travaux, la Place du Duché ainsi que la Place de la Marquise de Crussol ont été inaugurées le lundi 6 mai 2024 par Mr le Maire, Jean-Luc Chapon, entouré des élus et de M. le Duc d'Uzès, Jacques de Crussol d'Uzès, ainsi que de nombreux Uzétiens.

Une double inauguration qui a débutée sur la Place de la Marquise de Crussol avec le traditionnel coupage de ruban. Puis, Guillaume Boccaccio, animateur du label Ville d'Art et d'Histoire a ensuite proposé un petit parcours de visite entre les deux places, ponctué de nombreuses anecdotes historiques qui s'est terminé sur la toute nouvelle Place du Duché.

Mr le Maire, Jean-Luc Chapon et M. le Duc d'Uzès, Jacques de Crussol d'Uzès ont alors pris la parole pour exprimer leur satisfaction du travail accompli ainsi que pour remercier tous les intervenants du projet. Un projet qui ne date pas d'aujourd'hui puisque les deux hommes l'évoquaient déjà en 1989.



FABRICE VERDIER, MR LE DUC D'UZÈS JACQUES DE CRUSSOL D'UZÈS, JEAN-LUC CHAPON ET JACQUES CAUNAN

“

42 ans après, nous y arrivons et nous avons cette magnifique réalisation. Une réalisation qui a pris 45 ans de savoir-faire en travaux à Uzès, c'est peut-être cela qui fait sa grande réussite.

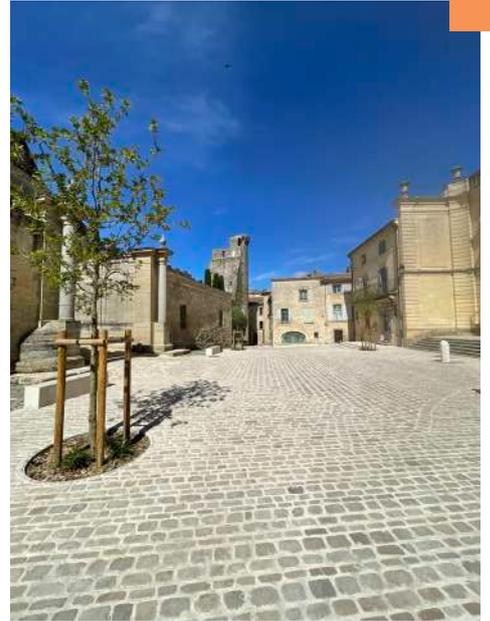
”

M. le Duc d'Uzès, Jacques de Crussol d'Uzès

Dans la continuité de la valorisation du centre historique et de plusieurs quartiers, la ville d'Uzès a souhaité poursuivre sa démarche de requalification de l'espace urbain du centre ancien avec le réaménagement de la Place du Duché et la création de la Place de la Marquise de Crussol.

Un programme complet de requalification qui avait pour but de créer une cohérence esthétique en cœur de ville tout en conjuguant attractivité et valorisation patrimoniale.

Cette opération a consisté à réaliser le terrassement, la mise à la côte des ouvrages, le remplacement et/ou la réparation de réseaux, la réfection des enduits pieds de façade, la modification de l'éclairage, le remplacement des colonnes enterrées Place du Duché, le pavage, l'installation de mobilier urbain ainsi que la végétalisation de la place.



“

Cette opération a été conduite en collaboration avec les riverains à qui nous avons présenté le projet et écouté leurs remarques afin de satisfaire au mieux leurs besoins.

”

Jean-Luc Chapon, Maire d'Uzès



La Place de la Marquise de Crussol située entre la Place aux Herbes et le plan Saint-Étienne contribue à connecter deux espaces emblématiques et historiques en valorisant l'architecture du centre ancien.

La réalisation d'une fontaine et la plantation de végétaux offrent un véritable espace de promenade agréable. Des sanitaires ont également été mis à disposition du public.



DU CHANGEMENT POUR

LES ARCHIVES MUNICIPALES

Après de nombreuses années au sein de l'ancien Evêché, le service des Archives Municipales a récemment déménagé dans le local de l'ancienne poste situé juste à côté de la mairie au 1 Place du Duché.

DÉMÉNAGEMENT DANS DES NOUVEAUX LOCAUX

Le service des Archives Municipales a changé d'adresse. En effet suite aux travaux nécessaires à l'Ancien Évêché et aux salles inadaptées pour stocker les nombreux documents anciens, il devenait nécessaire de trouver un nouvel espace adéquat.

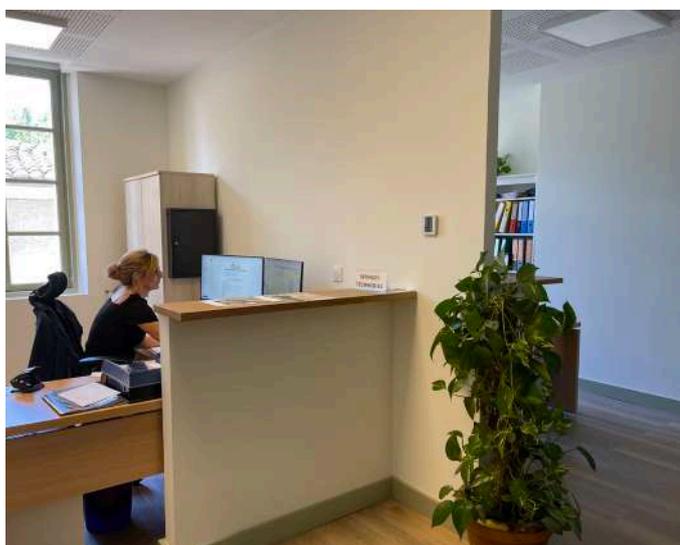
C'est ainsi que Mireille Olmière, archiviste municipale a fait ses cartons pendant plusieurs semaines avant de rouvrir les portes du service le jeudi 2 mai 2024 dans le local de l'ancienne poste réaménagé (au 1 Place du Duché).

Désormais les documents sont stockés dans un espace idéal pour assurer leur conservation durant de nombreuses années.



D'AUTRES CHANGEMENTS AU SEIN DE LA MAIRIE

D'autres services de la mairie ont récemment bénéficié d'une rénovation et notamment les services techniques et le service urbanisme afin d'améliorer le confort de travail des employés municipaux tout en pensant aux visiteurs avec des espaces d'accueil repensés afin de proposer un service de qualité.



POINT DE SITUATION DES CHANTIERS EN COURS

De nombreux travaux sont en cours dans toute la ville avec notamment la dernière phase des travaux de réhabilitation à l'école élémentaire Jean Macé, la création d'une nouvelle aire de jeux à Mayac ou encore l'aménagement du quartier prioritaire des Mûriers.

FIN DE LA TROISIÈME PHASE À JEAN MACÉ

Durant cette phase, les travaux ont eu lieu sur l'aile située avenue Général Vincent, rez-de-chaussée et 1er étage. 10 classes ont été intégralement refaites ainsi que la salle des maîtres et la garderie, agrandie, qui se trouve désormais à l'autre extrémité du bâtiment vers la rue des Carmélites.

En suivant les mêmes principes que pour les 2 tranches précédentes, la rénovation a porté sur l'isolation thermique, phonique, le remplacement des menuiseries, la rénovation du chauffage, l'installation d'une VMC double flux, la pose de panneaux stratifiés pour protéger les murs des petits chocs du quotidien.

A noter qu'une isolation du plancher a été réalisée sur tout le 2^{ème} étage afin de renforcer l'isolation thermique du niveau inférieur. Enfin, la phase 4 (rénovation des façades impasse Jean Macé et avenue Général Vincent) a été avancée permettant de finaliser très prochainement (fin août) le programme de rénovation du groupe scolaire.

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX À MAYAC

Afin de continuer le développement du quartier de Mayac, la ville investit dans de nouveaux équipements destinés aux plus jeunes, aux différents niveaux d'apprentissage et de mobilité avec une nouvelle aire de jeux située à proximité du collège Saint-Firmin.

Une aire de jeux qui comportera un toboggan, des jeux d'équilibre ou bien encore des jeux de réflexion. Fin des travaux et ouverture prévue pour août 2024.

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER PRIORITAIRE DES MÛRIERS

Depuis le 1er janvier 2024, le Quartier Prioritaire d'Uzès a été étendu au quartier des Mûriers. En collaboration avec les différents partenaires institutionnels (Communauté de Communes Pays d'Uzès, État, Région Occitanie, Département du Gard) et les bailleurs sociaux, la Ville d'Uzès s'engage à améliorer le quotidien et le cadre de vie de ses habitants à travers la réalisation de projets relatifs à l'aménagement urbain, la sécurité, l'animation et l'accès aux services publics.

Avec cette première opération d'ampleur, la commune investit dans la requalification de l'espace public pour proposer un équipement qui répond aux besoins en stationnement des habitants tout en améliorant leur environnement (création d'espaces verts, de cheminements doux, sécurisation des piétons, réalisation d'une aire fitness).



ZOOM SUR LA

FONDATION DU PATRIMOINE

La commune a mis en place une politique d'aide à la rénovation des façades dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable. Les propriétaires ont la possibilité de bénéficier en plus de cette subvention d'une défiscalisation des travaux de rénovation grâce au label de la Fondation du Patrimoine

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU LABEL ?

Le label concerne les propriétaires privés, particuliers ou SCI (Société civile immobilière). Le label de la Fondation est accordé pour une durée de 3 ans, pour un programme de travaux spécifique.

QUELS SONT LES BIENS ÉLIGIBLES AU LABEL ?

Le label de la Fondation du patrimoine est destiné aux propriétaires privés d'un site bâti ou non-bâti (parcs ou jardins), ne bénéficiant pas du régime des monuments historiques.

Il peut être attribué à un site :

- > Présentant des qualités architecturales ou paysagères distinctives
- > Pour lequel les travaux n'ont pas débuté
- > Concerné par un projet de restauration de qualité
- > Visible de la voie publique ou rendu accessible au public

DANS QUELS TERRITOIRES ?

Le bâtiment, le parc ou le jardin doit être situé :

- > Dans une zone rurale, un bourg ou une petite ville de moins de 20 000 habitants ;
- > Ou en Site Patrimonial Remarquable (SPR) ;
- > Ou en site classé au titre du code de l'environnement.

Bon à savoir : en dehors de ces zones, un bâtiment non-habitable caractéristique du patrimoine rural peut également être éligible. Il peut notamment s'agir d'un pigeonnier, d'un lavoir, d'un moulin, etc.

QUELS SONT LES TRAVAUX CONCERNÉS ?

Le label concerne des travaux extérieurs réalisés dans les règles de l'art afin de préserver ou restituer l'authenticité de votre bâtiment (façade, toiture, menuiseries extérieures), parc ou jardin. Le programme de travaux sera validé par l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (ministère de la Culture).

Les travaux intérieurs des immeubles habitables ne sont pas financés par le label de la Fondation du patrimoine.

Attention : dans le cas des parcs et jardins, la Fondation du patrimoine n'accompagne pas l'entretien dit "courant", c'est-à-dire les dépenses de maintenance.

QUELS AVANTAGES POUR LE PROPRIÉTAIRE ?

L'octroi du label peut permettre au propriétaire de bénéficier d'une déduction du montant des travaux de ses revenus imposables et d'une aide financière de la Fondation du patrimoine. Les dépenses correspondant aux travaux pourront en effet être déduites de votre revenu global imposable pendant 3 ans. Sous certaines conditions, des aides complémentaires de collectivités (subvention façades), ainsi que la mise en place d'une collecte de dons et la mobilisation de mécénat, peuvent également être envisagées.

URBANISME

QUELLES SONT LES ÉTAPES D'EXAMEN D'UNE DEMANDE DE LABEL ?

Chaque dossier de demande de label est transmis à la délégation régionale de la Fondation du Patrimoine concernée. La délégation étudie le dossier, notamment l'éligibilité et l'opportunité du projet. Des échanges entre le propriétaire et un bénévole de la Fondation peuvent être nécessaires pour préciser certains points du projet.

La délégation contacte ensuite l'Architecte des bâtiments de France (UDAP) qui émet un avis favorable ou non et, le cas échéant, des prescriptions pour le projet de restauration. La décision d'octroi de label est émise et les travaux peuvent débuter.



RAPPEL CONCERNANT LES TRAVAUX AU COEUR DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Depuis janvier 2020, le secteur sauvegardé d'Uzès et son règlement le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (P.S.M.V.) s'est étendu de 11 à 47 hectares et prend le nom de Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.) à la suite de la loi CAP de 2016. La commune d'Uzès a donc la spécificité d'être dotée de deux documents d'urbanisme applicables ayant valeur réglementaire (le P.L.U. et le P.S.M.V.).

Le régime d'autorisation de travaux dans le S.P.R. est proportionnel à l'enjeu patrimonial qu'il convient de préserver. Il participe à la renommée de notre citée dont les retombées économiques sur notre territoire sont loin d'être négligeables.

Il est donc important de rappeler que toute intervention, tout travaux sur et dans les immeubles, dans les jardins ou cours situés dans le S.P.R. en méconnaissance ou sans autorisation constitue une infraction au code de l'urbanisme.

Cette infraction est passible d'une amende allant de 1200€ à 6000 € par m² construit, démolé ou rendu inutilisable à l'issue des travaux. L'article du L. 480-4 du code de l'urbanisme indique que les propriétaires ne sont pas les seuls pouvant être mis en cause. Les peines peuvent être prononcées à l'encontre des bénéficiaires des travaux, des architectes, des entrepreneurs et autres personnes responsables de l'exécution desdits travaux.

UZÈS EXPOSITION III

A OUVERT SES PORTES

Depuis le 22 juin, Uzès Exposition III "Bugatti, une dynastie de créateurs & Monticelli, précurseur de l'impressionnisme" a ouvert ses portes pour le plus grand bonheur des amateurs d'art et d'automobiles qui attendaient ce rendez-vous avec impatience.



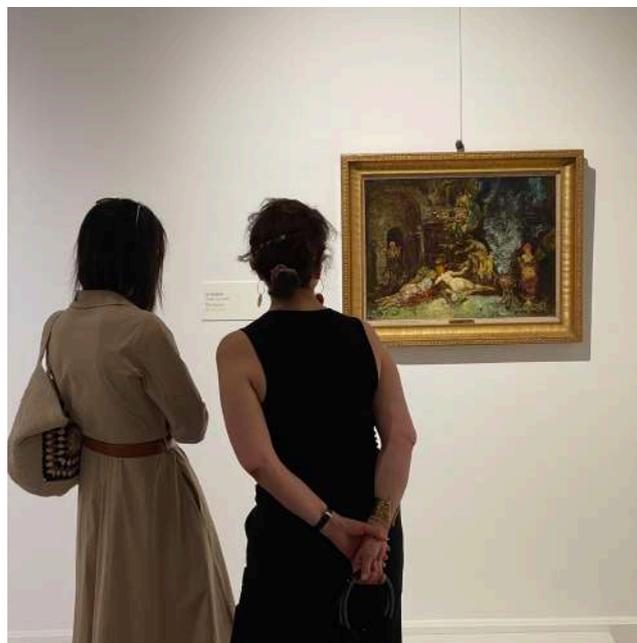
MARC STAMMEGNA, JEAN-LUC CHAPON ET FRANÇOIS MELCION

Le vernissage de cette troisième édition exceptionnelle a eu lieu le vendredi 21 juin en présence de Mr le Maire, Jean-Luc Chapon, des deux commissaires d'exposition Marc Stammegna et François Melcion, des élus et de Michel Bugatti, fils cadet d'Ettore Bugatti qui a fait l'honneur de sa présence.

Un moment de partage et de convivialité autour de l'art qui a rassemblé environ 250 personnes qui ont pu découvrir les oeuvres extraordinaires de la famille Bugatti qui sont réunies pour la première fois en Europe au sein d'un même lieu. Il ont aussi pu admirer les tableaux d'Adolphe Monticelli dont on célèbre le bicentenaire de sa naissance.

Les nombreux visiteurs ont pu découvrir les deux nouvelles salles aménagées qui permettent de créer un véritable circuit de visite ainsi que la salle polyvalente réaménagée accueillant une dizaine de voitures emblématiques d'Ettore Bugatti.

Deux expositions remarquables à découvrir jusqu'au 13 octobre à l'ancien Évêché d'Uzès



3^{ÈME} ÉDITION

UZÈS EXPOSITION
ANCIEN ÉVÊCHÉ

2024 - BICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE
MONTICELLI
Précurseur de l'impressionnisme

22 JUIN
13 OCTOBRE
ANCIEN ÉVÊCHÉ
D'UZÈS

10H00 / 12H30 - 13H30 / 18H00
[FERMÉ LUNDI ET MARDI]

BUGATTI
UNE DYNASTIE DE CRÉATEURS



UN MORCEAU

D'HISTOIRE DÉVOILÉ

Dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie, la Statue-Menhir du Pas du Loup qui est la plus ancienne manifestation artistique de l'histoire d'Uzès a été exposée pendant plusieurs semaines à la Salle Gide. Retour sur cette exposition événement.

Du 7 au 23 juin, une exposition événement a eu lieu à la Salle Gide. En effet, Guillaume Boccaccio, animateur du label Ville d'art et d'histoire a souhaité exposer la Statue-Menhir du Pas du Loup qui avait été découverte par l'INRAP en 2019 lors des fouilles à la liaison interquartier.

Un petit événement qui a attiré les curieux et les amateurs d'archéologie avec plus de 1500 visiteurs sur la période. Il faut dire qu'un beau programme d'animation en partenariat avec la Drac Occitanie et l'INRAP (ateliers, démonstrations...) venaient compléter la découverte de cette stèle impressionnante.

Après ce court passage à Uzès, la statue-menhir est retournée dans les bureaux de la Drac Occitanie avec pour projet futur de l'exposer sur le long terme lors de la création du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine).



GUILLAUME BOCCACCIO ET JEAN-LUC CHAPON

UN NOUVEL AUTEL

À LA CATHÉDRALE

Plus de 50 ans après l'installation d'un autel en bois provisoire, la Cathédrale Saint-Théodorit d'Uzès se voit dotée d'un nouveau mobilier liturgique et notamment d'un tout nouvel autel en pierre. Pour l'occasion de nombreux événements ont eu lieu du 31 mai au 2 juin.



Le nouvel autel a été installé et consacré le week-end du 1er juin en présence de Mr le Maire. Un projet initié par Le Père Frédéric Bastidon, archiprêtre de la cathédrale d'Uzès qui souhaitait changer l'autel en bois pour un autel en pierre ainsi que l'ensemble du mobilier liturgique du chœur (l'autel, l'ambon, le siège de présidence, la Croix de l'autel et ses 6 chandeliers).

Ce nouveau mobilier liturgique a été réalisé par Goudji, célèbre sculpteur et artiste contemporain ayant un parcours exceptionnel et dont les oeuvres sont mondialement reconnues.

REMERCIEMENTS

Lors de la consécration de l'autel, Mr le Maire a remis une médaille de la ville à Goudji pour le remercier du travail accompli.



GOUDJI, JEAN-LUC CHAPON ET LE PÈRE BASTIDON

POLITIQUE DE LA VILLE

LE QUARTIER DES MÛRIERS DEVIENT QUARTIER PRIORITAIRE

Depuis le 1er janvier 2024, le périmètre des Quartiers Prioritaires de Villes (QPV) d'Uzès a été repensé. Désormais, le quartier des Mûriers fait partie du secteur géographique d'action. A Uzès, le contrat de ville est porté par la Communauté de Communes Pays d'Uzès (CCPU) depuis 2015.

UN NOUVEAU CONTRAT EN PLACE



En collaboration avec différents partenaires institutionnels (CCPU, État, Région Occitanie, Département du Gard) et les bailleurs sociaux, le contrat entré en vigueur depuis le 31 mars 2024 a pour but d'améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants à travers la réalisation de projets relatifs à l'aménagement urbain, la sécurité, l'animation et l'accès aux services publics.

En effet, après plusieurs années d'expérience, les élus ont jugé opportun de mettre en oeuvre sur le quartier des Mûriers, un programme d'action similaire à celui déployé sur le quartier prioritaire des Amandiers-Mayac, et dont les réels effets en matière de cohésion sociale et de sécurité sont particulièrement bénéfiques pour la population.

Dans un premier temps, la ville a souhaité investir dans la requalification d'un vaste espace offrant des équipements distincts et surtout sécurisés, le tout en prenant en compte les besoins de stationnement des habitants et la nécessité de leur offrir un cadre de vie agréable et fonctionnel. Afin de garantir une équité entre le Quartier des Amandiers et le Quartier des Mûriers, un lieu de rencontre est également prévu au sein du nouveau Quartier Prioritaire de Ville.

40 ANS DE JUMELAGE

AVEC SCHRIESHEIM

Pour fêter les 40 ans de jumelage entre Uzès et Schriesheim, de nombreux membres du Comité de Jumelage de Schriesheim ainsi que des membres de la mairie de Schriesheim sont venus découvrir Uzès à travers un beau programme de visite mis en place par le Comité de Jumelage d'Uzès.

UN JUMELAGE QUI DURE

Il y a 40 ans et plus précisément en 1984, Mr le Maire, Jean-Luc Chapon et Mr Riehl, le maire de Schriesheim ont signé un acte de jumelage entre Uzès et Schriesheim suite à une belle rencontre et une belle complicité entre Jean-Luc Chapon et Horst Schutze (adjoint au maire de Schriesheim). 40 ans de jumelage, 40 ans d'amitiés et 40 ans de bons et joyeux moments partagés entre les deux villes (les écoles, les pompiers...).

Pour célébrer cette date anniversaire, le groupe de jumelage de Schriesheim est venu découvrir Uzès et ses alentours pendant plusieurs jours (du 13 au 16 juin). À cette occasion, un arbre a été planté dans l'avenue de Schriesheim à Uzès en signe de paix et de partage.

Plus de 80 personnes ont profité d'un beau programme de visite avec notamment la découverte de Nîmes et son patrimoine, la découverte du marché d'Uzès, la découverte d'une cave coopérative... La cérémonie officielle en présence de Mr le Maire, Jean-Luc Chapon et Mr Christoph Oeldorf, actuel maire de Schriesheim s'est déroulée le 14 juin autour d'un bon repas où les deux comités se sont échangés des cadeaux. Afin de clôturer ce séjour, ils étaient tous conviés à participer à la Journée Champêtre le 16 juin pour profiter d'un délicieux repas offert par la municipalité ainsi que de nombreuses animations musicales.

Un jumelage qui dure et qui a pour objectif principal de créer des liens entre les différents membres des deux comités. Le Comité de Jumelage de Schriesheim entend bien conserver ces liens et souhaite aussi en développer d'autres notamment avec l'École municipale de Musique. Prochain rendez-vous en septembre avec le Comité de Jumelage d'Uzès qui se rendra en Allemagne.



GÉRARD BONNEAU, CHRISTOPH OELDFORF ET JEAN-LUC CHAPON

GRAND SUCCÈS POUR LA JOURNÉE CHAMPÊTRE

Comme chaque année, Mr le Maire et les élus ont souhaité convier les Uzétiens à une journée de fête et de partage à l'occasion de la troisième édition de la Journée Champêtre. Une belle réussite pour cet évènement qui s'inscrit dans la durée.

UNE BELLE RÉUSSITE

Pour cette nouvelle édition, Fanny Cabot (adjointe au maire et présidente du Comité des Fêtes) organisatrice de l'évènement avait pris en compte les remarques formulées les années précédentes et a choisi de déplacer le lieu de la manifestation à l'entrée de la vallée de l'Eure afin de faciliter l'accès aux Uzétiens.

Un pari réussi puisque comme les deux premières éditions, les Uzétiens étaient au rendez-vous. Plus de 1250 personnes se sont réunies pour profiter d'un repas offert par la municipalité et pour se divertir avec les nombreuses animations musicales.

Une journée placée sous le signe du partage et de la convivialité qui a pour but de permettre aux Uzétiens de se retrouver mais également de partir à la rencontre des élus.



FANNY CABOT ET JEAN-LUC CHAPON



DES ANIMATIONS POUR TOUS

Tout au long de la journée, les Uzétiens ont pu profiter d'une ambiance musicale avec des airs festifs joués par la Peña del Fuego. Dans l'après-midi, il fallait se faire une petite place à l'ombre pour assister au spectacle de cabaret proposé par la compagnie Magenta "De Saint-Germain à Starmania" qui a régalé les spectateurs.

Plusieurs jeux gonflables étaient installés un peu plus loin pour ne pas oublier les plus petits et leur permettre de s'amuser durant la journée.



FESTIVAL LA MAISON DANSE UN SUCCÈS QUI CONTINUE



Le "Festival La Maison Danse" était de retour durant le mois de juin pour une 29^{ème} édition sur le thème de la rencontre et du partage. Le festival du centre de Développement chorégraphique national a fait danser toute la ville en proposant des spectacles divers et variés dans plusieurs endroits (Jardin de l'Évêché, Promenade des Marronniers, l'Ombrière, Place aux Herbes).

Pour l'ouverture du festival, les nombreux spectateurs présents ont pu assister au spectacle fantaisiste "Garden of Chance" qui mélangeait magie, mentalisme et danse à travers la rencontre d'un magicien et d'un chorégraphe.

La diversité des danses et des genres ainsi que les nombreuses nouveautés proposées chaque année sont la clé du succès de ce festival en perpétuel évolution et qui attire tous les publics.

En témoigne la Happy Manif, une déambulation chorégraphique qui avait pour but de transmettre de la bonne humeur à travers une visite dansée au coeur de la ville.

UN 14 JUILLET

FESTIF SE PRÉPARE

Une journée festive vous attend le dimanche 14 juillet à l'occasion de la fête nationale avec le traditionnel feu d'artifice et de nombreuses animations tout au long de la journée organisées par le Comité des Fêtes d'Uzès.

AU PROGRAMME

> DE 10H À 18H - RECONSTITUTION D'UN CAMPEMENT US

ESPLANADE

Venez vous balader en famille ou entre amis sur l'Esplanade au coeur d'un campement US. Vous retrouverez du matériel militaire, une infirmerie du temps de la guerre, des véhicules d'époque (Jeep, Dodge, Harley), et de l'armement lourd américain (char M4 Sherman, char M3 Half-Track). Deux expositions vous attendront également avec notamment une exposition sur les femmes espionnes au sein du Special Operations Executive (SOE) durant la guerre ainsi qu'une exposition sur la résistance d'Uzès.

> 10H45 - PRISE D'ARMES

DEVANT LA MAIRIE

> 11H - DÉFILÉ DU 14 JUILLET

SUR LE BOULEVARD

Le traditionnel défilé du 14 juillet partira depuis la mairie et se poursuivra sur le boulevard avec des véhicules anciens (véhicules militaires, chars...), une fanfare, des majorettes, Miss Uzès, et les pompiers d'Uzès.

> DE 19H À 20H30

BAL DE LA LIBÉRATION

ESPLANADE (MARCHÉ AUX FLEURS)

Le groupe Septimania vous fera danser sur des airs des années 40

> DE 21H À 1H

SOIRÉE DANSANTE AVEC DJ SEB

ESPLANADE (MARCHÉ AUX FLEURS)

> 22H30

FEU D'ARTIFICE

TIRÉ VERS LE STADE RANCEL



FOIRE AUX ANTIQUITÉS ET À LA BROCANTE

Samedi 13 et dimanche 14 juillet, laissez-vous porter par la 29^{ème} édition de la Foire aux Antiquités et à la Brocante d'Uzès sur la Promenade des Marronniers.

Le rendez-vous incontournable des chineurs avec environ 100 professionnels présents cette année qui proposeront des pièces rares et singulières (peintures, meubles, bijoux...).



LE FESTIVAL TUTTI QUANTI EST DE RETOUR

Le Jardin de l'Évêché accueillera le Festival Tutti Quanti pour une nouvelle édition. Deux spectacles et quatre représentations sont au programme pour ravir les nombreux spectateurs.

AU PROGRAMME

> SOS OPÉRA: Y A-T-IL UNE BASSE DANS LA SALLE ?

Vendredi 12 juillet à 18h et samedi 27 juillet à 18h

Huit solistes, un figurant et le pianiste Sébastien Mazoyer vous feront découvrir les intrigues et rebondissements d'une troupe de théâtre en 1790. Un spectacle désopilant où s'entremêlent humour, amour et rebondissements... Rires garantis !

> FALSACAPPA OU LA RECHERCHE D'UN AMOUR PERDU

Dimanche 21 juillet à 18h et mercredi 31 juillet à 18h

Cinquante choristes, solistes, instrumentistes, figurants et récitants vous entraîneront dans les aventures rocambolesques et romantiques de Falsacappa... Des montagnes espagnoles jusque dans un luxueux hôtel particulier de Paris. Une grande épopée !



LES MARDIS NOCTURNES ENCHANTENT UZÈS

Les Mardis Nocturnes reviennent tous les mardis de l'été, du 9 juillet au 27 août, de 17h30 à 23h30 sur la toute nouvelle Place du Duché.

Artisans, producteurs, animations musicales, tango argentin et animations pour les enfants, permettront à chacun de passer des soirées agréables en famille ou entre amis au coeur de la cité ducale.

Plus de 60 exposants présenteront chaque mardi leur savoir-faire, de l'artisanat aux produits du terroir.



À VENIR

LE FESTIVAL D'ÉTÉ

DES NUITS MUSICALES

Les 53^{ème} Nuits Musicales d'Uzès se dérouleront du 18 au 30 juillet, dans les magnifiques cours du Duché et de l'Évêché d'Uzès, ainsi qu'à L'Ombrière Pays d'Uzès à l'occasion du festival d'été.

Venez passer un moment extraordinaire sous le ciel étoilé de notre belle cité ducale, avec au programme 8 concerts d'été et plus de 200 artistes au talent exceptionnel dont l'Orchestre de l'Opéra Royal du Château de Versailles, l'Orchestre National Avignon-Provence, l'Ensemble Matheus, l'Ensemble Canticum Novum, le Trio Sora, le Jeune Orchestre Baroque Européen, le Quartet Cristina Branco, le Quintet Stephano di Battista.



UNE PROGRAMMATION ARTISTIQUE VARIÉE

> **L'ENLÈVEMENT AU SÉRAIL** WOLFGANG AMADEUS MOZART

Jeudi 18 juillet à 21h30 - Cour du Duché - Opéra, version concert

Opéra en trois actes sur un livret de Johann Gottlieb Stephanie, créé à Vienne en 1782. Traduction française par Pierre-Louis Moline (1739-1820), dramaturge et librettiste français.

> **SYMPHONIE N.7** BEETHOVEN / **CONCERTO POUR PIANO N.2** HUMMEL

Vendredi 19 juillet à 21h30 - Cour du Duché - Musique symphonique

Considéré par Ludwig van Beethoven comme une de ses meilleures œuvres, la 7^e Symphonie fut qualifiée par Richard Wagner «d'Apothéose de la danse» en raison de son extraordinaire énergie. Elle connut un grand succès dès sa création par un orchestre composé des plus célèbres musiciens autrichiens, dont Johann Nepomuk Hummel que l'on retrouve au programme de cette soirée avec son 2^{ème} concerto pour piano.

> **VENUS & ADONIS** JOHN BLOW

Samedi 20 juillet à 19h - L'Ombrière, Pays d'Uzès - Opéra baroque, version concert

Opéra baroque, en trois actes et un prologue, créé en 1683 à Londres, sur un livret d'Anne Kingsmill Finch. Version de concert surtitrée en français.

> **WATER MUSIC & FIREWORKS** GEORG FRIEDRICH HAENDEL

Lundi 22 juillet à 21h30 - Cour du Duché - Musique baroque

Jean-Christophe Spinosi et son ensemble Matheus, accompagnés de l'Académie Haendel-Hendrix, célèbrent les deux chefs-d'œuvre orchestraux de la musique de plein air de Haendel.

> **ARARAT** MUSIQUE ET CHANTS EN TERRE ARMÉNIENNE

Mercredi 24 juillet à 21h30 - L'Ombrière, Pays d'Uzès - Musique ancienne et traditionnelle

Ararat renoue le dialogue interculturel entre France et Arménie établi à la cour du roi d'Arménie au XIII^e siècle, à travers des pièces françaises et arméniennes, lumineuses et aériennes.

> **TRIO OPUS 100** SCHUBERT **TRIO / N.1 OPUS 8** BRAHMS

Jeudi 25 juillet à 21h30 - Cour du Duché - Musique de chambre

Ce programme réunit deux chefs-d'œuvre de la musique de chambre de l'époque Romantique.

> **FADO** CRISTINA BRANCO

Dimanche 28 juillet à 21h30 - Cour de l'Évêché - Musique du monde

Née dans la région de Lisbonne, Cristina Branco s'intéresse au jazz, au blues et à la bossa nova avant de découvrir le fado à l'âge de 18 ans. De sa voix pure et légère, elle a su mettre le fado en évidence ainsi que l'héritage culturel portugais.

> **DOLCE VITA** STEFANO DI BATTISTA

Mardi 30 juillet à 21h30 - Cour de l'Évêché - Jazz

Amoureux de la mélodie, magicien du timbre, Stefano fait résonner sous un nouveau jour les thèmes rendus célèbres par Paolo Conte, Andrea Bocelli, Lucio Dalla, tout en faisant honneur à des compositeurs comme Renato Carosone ou Nino Rota.

LA FÊTE VOTIVE

L'INCONTOURNABLE DE L'ÉTÉ

Le rendez-vous incontournable de l'été revient à Uzès du 2 au 5 août. Pour célébrer la fête comme il se doit, chaque journée sera ponctuée de nombreuses animations festives de rue.

UN PROGRAMME FESTIF

Un beau programme vous attend autour des manades, des abrivados, des taureaux piscine, des concours de boules, des concours de belote et des nombreux concerts.

La célèbre pégoulade se déroulera sur les boulevards et sera cette année sur le thème du cinéma et de la fiction pour ravir les grands et les petits (Marvel, Peter Pan, Star Wars, 20 000 Lieues sous les mers, et Moby Dick). D'autres festivités suivront dont la 68^{ème} édition du grand prix cycliste sur le tour de ville qui accueille une quarantaine de coureurs chaque année, la fête foraine sur la Promenade des Marronniers ainsi que le traditionnel concours de pêche à la vallée de l'Eure.

VENDREDI 2 AOÛT

- > **9h** : Petit-déjeuner d'ouverture offert à la population par la mairie au Jardin de l'Évêché
- > **15h** : Concours de boules en triplettes au boulodrome Charles de Gaulle
- > **18h** : Animations festives dans toute la ville animée par des groupes musicaux, avec Quality Street Band et Pataouettes
- > **19h** : Abrivado avec la manade Martini
- > **21h-3h** : Les Electros d'Uzès sur la Promenade des Marronniers
- > **21h30-23h** : Pégoulade "cinéma/fiction" sur les boulevards

SAMEDI 3 AOÛT

- > **15h** : Concours de boules en doublettes au boulodrome Charles de Gaulle
- > **17h** : Course camarguaise, trophée Jean Clément
- > **18h** : Animation musicale avec les Déjantés de la rue et les Papatouettes
- > **19h** : Abrivado avec la manade Lescot
- > **21h-3h** : Les Electros d'Uzès sur la Promenade des Marronniers
- > **21h30-23h** : Pégoulade "cinéma/fiction" sur les boulevards
- > **22h** : Bal musette devant la salle Gide (sous réserve)
- > **22h** : Taureaux piscine avec la manade Leron aux Arènes Jean Clément



DIMANCHE 4 AOÛT

- > **9h** : Concours de pêche à la vallée de l'Eure
- > **9h** : Concours de belote dans la cour de la mairie
- > **10h30** : Animations musicale dans toute la ville avec les peñas excentriques et Septimania
- > **11h** : Abrivado avec la manade Labourayre
- > **15h** : Concours mixte de boules au boulo-drome Charles de Gaulle
- > **15h** : 68^{ème} Grand prix cycliste de la ville d'Uzès (tour de ville)
- > **16h** : Encierro avec la manade Labourayre à l'Esplanade
- > **18h** : Animations musicales dans toute la ville avec les peñas excentriques et Septimania
- > **19h** : Abrivado avec la manade Le Juge
- > **21h30** : Bodega du comité des fêtes au Jardin de l'Évêché
- > **22h** : Taureaux piscine avec la manade de Le juge aux Arènes Jean Clément



LUNDI 5 AOÛT

- > **9h30** : Animations musicales dans toute la ville avec la peña del fuego et la peña occitane
- > **10h** : Journée des enfants sur la Place aux Herbes
- > **10h30** : Concours d'abrivado avec les manades Leron, Devaux, La Lauze, Briaux et Gillet
- > **15h** : Concours de boules mixte au boulo-drome Charles de Gaulle
- > **17h** : Course camarguaise, trophée de la ville d'Uzès
- > **19h** : Abrivado du vainqueur sur les boulevards
- > **19h30** : Soirée de clôture de la fête votive (soirée dansante avec paëlla) sur la Promenade des Marronniers (tarif : 16€, inscription à l'Office de Tourisme et au petit-déjeuner d'ouverture)
- > **20h** : Bandido des jeunes uzétiens
- > **22h** : Taureaux piscine avec la manade Devaux aux Arènes Jean Clément

LES ELECTROS VONT

FAIRE BOUGER UZÈS

Les Electros d'Uzès sont de retour pour une 24^{ème} édition ! Toujours sous le signe de la techno, de la parité, et à un tarif défiant toute concurrence ! Au programme, un joli line-up qui regroupe des têtes d'affiche incontournables, des jeunes artistes passionnants qui retournent les dancefloors de la planète & des DJs et producteurs régionaux.

- > **Vendredi 2 août** : Acid Arab (DJ) / Audrey Danza / Pablo Bozzi Gotis
- > **Samedi 3 août** : Popof / LB Aka Labat / Dylan Dylan / Black Accord



10^{ÈME} ÉDITION POUR UZÈS EN SCÈNE

Le Festival Uzès en Scène est de retour pour sa 10^{ème} édition avec quatre jours de théâtre enivrant pour toute la famille au coeur du Jardin de l'Évêché.

UNE PROGRAMMATION DE CHOIX

Depuis une décennie, le Festival Uzès en Scène célèbre l'art théâtral dans toute sa splendeur, inspirant et divertissant les spectateurs de tous âges. Puisée au coeur du festival off d'Avignon, la programmation promet une sélection éclectique de pièces choisies avec soin, garantissant une expérience inoubliable pour tous les amateurs de théâtre.

> L'AMOUR À LA CARTE

Mardi 13 août à 21h (durée 1h30)

Comment aborder l'amour en 2024 quand on entame sa 2^{ème} vie après un divorce et qu'on traîne ses blessures et ses casseroles ? Faut-il se remettre sur le marché de la rencontre ? Mais comment fait-on quand on a plus les codes ? Tout les oppose et pourtant Manon et Max vont former une équipe atypique à l'assaut de cet univers impitoyable, parsemé d'initiations improbables, de déconvenues et de situations ébouriffantes...

> NON MAIS DIS DONC ! ET LES BONNES MANIÈRES

Mercredi 14 août à 15h (durée 50mn)

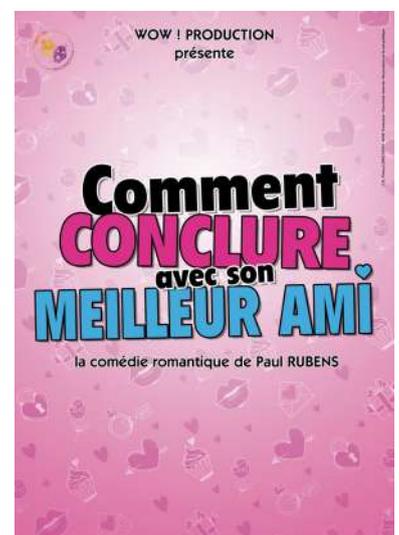
Spectacle tout public dès 5 ans

Dans un décor simple comme «bonjour » 2 personnages facétieux racontent avec une gestuelle originale les incivilités du quotidien. Un spectacle enlevé où les objets de tous les jours ponctuent le silence des mots et le discours du geste.

> COMMENT CONCLURE AVEC MON MEILLEUR AMI

Mercredi 14 août à 21h (durée 1h30)

Quand les sentiments amoureux s'immiscent dans cette amitié, il est alors aussi difficile de tout avouer que d'y résister. Tenteront-ils quelque chose au risque de tout perdre ? Arriveront-ils à conclure ? Venir découvrir un duo attachant Des situations explosives et drôles, dans une comédie presque romantique.



> AU SECOURS MON HÉRITAGE

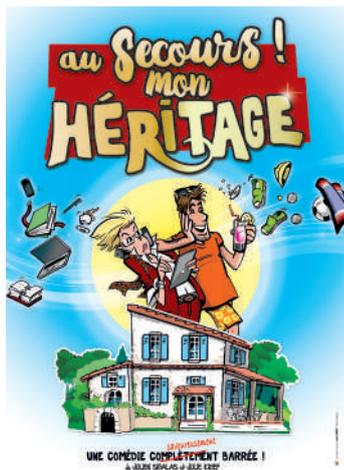
Jeudi 15 août à 21h (durée 1h30)

La vie de Stéphanie est en constante effervescence jusqu'au jour où une lettre étrange lui demande de se rendre dans une grande maison du sud de la France. Les raisons de ce rendez-vous sont vagues, mais cela l'intrigue et puis les vacances approchent...

> MÊME JOUR MÊME HEURE

Vendredi 16 août à 21h (durée 1h30)

Prenez trois amis qui se sont perdus de vue sans jamais s'oublier. Donnez-leur une personnalité totalement éloignée. Laissez-leur le temps de se (re)-découvrir. Ajoutez-y de la nostalgie, de l'émotion, de l'amitié et beaucoup, beaucoup d'humour. Saupoudrez de chansons et d'une pincée de guitare. Pimentez le tout avec de l'(inter)action... Mélangez pendant une heure et quart... vous obtiendrez "Même jour même heure".



PLUS D'ÉVÈNEMENTS À VENIR

> FOIRE AUX VINS D'UZÈS

Du 9 au 11 août - Esplanade

> BRADERIE DES COMMERÇANTS D'UZÈS

Du 4 au 7 septembre, dans toute la ville

> DIMANCHE D'UZÈS - JOURNÉE DES PLANTES ET SES DÉRIVÉS

Dimanche 8 septembre, Place aux Herbes

> JOURNÉE DES CRÉATEURS

Dimanche 15 septembre, Place aux Herbes

> COURSES DES GARÇONS DE CAFÉS

Samedi 21 septembre à 17h, dans toute la ville

> JOURNÉE DE LA LAINE ET DE LA SOIE

Dimanche 22 septembre, Place aux Herbes

> GRAND DÉBALLAGE D'AUTOMNE

Dimanche 29 septembre, dans toute la ville

> FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre, Arènes Jean Clément



Fête Votive Uzès

Du 2 au 5 Août

2024

